



Point permis réponse urgente svp!

Par **sev76**, le **05/06/2009** à **14:28**

Bonjour,
mon mari viens de recevoir une amende pr excès de vitesse. sur la carte grise il y a son nom, puis le mien.
je ne sais plus qui conduisait ce jour là et donc dans le doute, vu que j'ai tous mes point, je voudrais que le retrait de point s'applique à mon permis!
comment faire? et peuvent t-il retrouver une photo qui nous mettrait dans l'embarras si c'est mon mari qui est dessus.

merci d'essayer de me répondre rapidement

Par **Tisuisse**, le **05/06/2009** à **16:22**

Bonjour,

Il vous suffit de contester, selon les formes et délais prescrit, auprès de l'OMP, en vous dénonçant et de joindre, à votre contestation, la photocopie de votre permis ainsi que l'original de votre avis de PV.